CHRONIQUE NOS RETRAITÉS

Jean-Rémi Brault

Vous avez connu une longue carrière dans le monde de la documentation. Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier? Quels sont vos regrets?

Comme je l'ai déjà raconté, ma carrière dans le monde des bibliothèques a débuté à Sainte-Thérèse. J'ai organisé dans ce collège une bibliothèque destinée à servir aussi bien le corps professoral que les étudiants. Je le dis en toute simplicité : je suis très content du travail que j'ai pu accomplir avec la collaboration d'une équipe de collègues. En 1951, il n'y avait pas de bibliothèque. Il y avait tout juste une collection de livres vétustes destinée aux seuls professeurs. Quand j'ai quitté en 1970, il y avait une bonne bibliothèque, bien logée, bien organisée, avec une bonne collection de documents.

Après Sainte-Thérèse, j'ai accepté un poste au collège Montmorency, à Ville de Laval, qui venait d'être créé. Comme on n'avait ni élèves, ni professeurs, ni édifice, nous étions quelques directeurs de bibliothèque de collège à penser que c'était une bonne occasion d'implanter un collège-bibliothèque. C'est parce que les directeurs de ce collège étaient favorables à ce projet que j'ai accepté le poste qu'on m'offrait. Il m'a fallu à peine une année pour m'apercevoir qu'on m'avait leurré. Les directeurs du collège vivaient un autre rêve : celui de bâtir un bon collège traditionnel. C'est ce qui fut fait. J'ai donc quitté. J'en ai éprouvé une profonde déception.

Le reste de ma carrière a été vécu à la Bibliothèque nationale du Québec, d'abord comme coordonnateur des services techniques, puis comme directeur général. Cette institution était encore très jeune et j'ai travaillé à lui donner la dimension d'une vraie Bibliothèque nationale, quel que soit le statut de la contrée qui l'avait créée. Je croyais, et je continue de croire, qu'il y avait un patrimoine documentaire à conserver et à mettre en valeur.

Je rappelle que durant la décennie 1960, avec un groupe de directeurs de bibliothèque de collège, nous avons fondé la Centrale des bibliothèques, devenue Services documentaires multimédias (SDM). Je reste persuadé que la fondation de cet organisme fut nécessaire pour le rapide développement des bibliothèques et que le succès qu'il a remporté et qui se poursuit témoigne de son encore actuelle utilité.

Comment voyez-vous le contexte de l'époque, les moyens dont vous disposiez par rapport à ce que l'on observe aujourd'hui?

Les décennies 1950 et 1960 n'ont pas été particulièrement favorables au développement des bibliothèques au Québec. Dans aucun secteur. Les bibliothèques publiques émergeaient à peine de leur statut de bibliothèques paroissiales, bondieusardes. Il n'y eut pas de législation sur les bibliothèques publiques québécoises avant 1959. Les bibliothèques d'enseignement, en particulier celles des écoles primaires et des écoles secondaires, sont peu développées, quand elles existent. Dans les collèges, on trouve en général deux bibliothèques : celle des professeurs, constituée d'une collection de livres très classiques, anciens, hérités des anciens élèves, de peu d'ouvrages récents, et interdite aux étudiants (d'aucuns diraient : heureusement). L'autre, destinée aux étudiants, ne disposait que de collections passées au crible de la morale la plus pointilleuse et conforme aux critères de Bethléem. Évidemment, aucune des deux, la plupart du temps, n'avait été ni classifiée ni cataloguée, de sorte que le repérage d'un ouvrage relevait de la mémoire visuelle ou du grand jeu scout.

Bien sûr, nous ne disposions pas de la technologie contemporaine. Les banques de données « manuelles » se résumaient à des bibliographies compilées avec bonne volonté. Il ne peut être question d'établir une quelconque comparaison entre les méthodes de travail artisanales de cette époque, qui paraissent tellement lointaines à nos jeunes collègues, et l'utilisation actuelle de la technologie, qui permet la numérisation, le réseautage et qui laisse entrevoir d'autres développements de plus en plus performants.